

## COMMUNE DE GACOGNE

**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du  
Mardi 20 mars 2018 à 19 H 30 à la Mairie de Gâcogne****ORDRE DU JOUR**

- **Compte Administratif 2017 (budget général et budget annexe du service d'eau),**
- **Subventions 2018,**
- **Matériel et travaux à l'Auberge,**
- **Questions diverses.**

**Etaient présents** : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT.

**Absents excusés** : Jean-Pierre CAMBIANICA (ayant donné pouvoir à Christophe GAGNEPAIN), Camille DEBEZE.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 11 janvier 2017.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses/Déficits (€)</u></b>	<b><u>Recettes/Excédents (€)</u></b>
Réalisé en 2017	178 850,99	270 710,77
Excédent de fonctionnement reporté	-	80 266,53

D'où un **excédent de fonctionnement de 172 126,31 €.**

<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses/Déficits (€)</u></b>	<b><u>Recettes/Excédents (€)</u></b>
Réalisé en 2017	72 901,83	114 337,27
Reste à réaliser en 2018	2 431,00	20 571,00
Déficit d'Investissement reporté	84 559,87	

D'où un **déficit d'investissement de 24 984,43 €.**

Le **Compte Administratif 2017 fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 147 141,88 €.**  
Ce compte est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – SERVICE DES EAUX**

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses/Déficits (€)</u></b>	<b><u>Recettes/Excédents (€)</u></b>
Réalisé en 2017	1 738,02	2 498,40
Déficit de fonctionnement reporté	406,55	-

D'où un **excédent de fonctionnement de 353,83 €.**

<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses/Déficits (€)</u></b>	<b><u>Recettes/Excédents (€)</u></b>
Réalisé en 2017	658,82	1 034,70
Reste à réaliser en 2018	-	-
Excédent d'Investissement reporté	-	3 987,94

d'où un **excédent d'investissement de 4 363,82 €.**

Le **Compte Administratif 2017 du Service des Eaux fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 4 717,65 €.**

Ce compte est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **SUBVENTIONS 2018**

Reconduction des subventions des années précédentes :

<b>STRUCTURES, ASSOCIATIONS</b>	<b>Montant</b>	<b>Vote</b>
C.C.A.S. DE GACOGNE	2 400 €	A l'unanimité
ASSOCIATION TOURISME EN MORVAN	20 €	A l'unanimité
LES AMIS DE L'HOPITAL DE LORMES	100 €	A l'unanimité
COMITE DES FETES DE GACOGNE	500 €	A l'unanimité
OFFICE DEPART. DES ANCIENS COMBATTANTS	20 €	A l'unanimité
OFFICE DU TOURISME DE LORMES	80 €	A l'unanimité
ASSOCIATION LES FETES DE L'ABBAYE (sous forme d'une réduction du prix d'entrée de 10€ au concert donné à l'église de Gâcogne pour les résidents de la commune, comme en 2017)	600 €	A l'unanimité
CROIX ROUGE	80 €	A l'unanimité

Le maire présente de nouvelles demandes à savoir :

- ✓ Ecole de Brassy : il est décidé d'octroyer 570 € pour une classe de mer d'une semaine (3 élèves de Gâcogne sont concernés) (unanimité). Cette demande est habituelle : tous les 3 ans.
- ✓ Ecurie Corbigny Auto : il est décidé d'octroyer 150 € pour le 5<sup>ème</sup> Rallye National de l'Anguisson des 7 et 8 avril 2018 se déroulant en partie sur Gâcogne (unanimité).
- ✓ Ecole de Gâcogne : Une demande d'aide de 200 € a été demandée pour acheter 2 vélos dont le prix total est de 272 €. La commune achètera les vélos.

- **MATERIEL ET TRAVAUX A L'AUBERGE**

Le maire présente plusieurs devis et propositions pour du matériel nécessaire à l'exploitation du fonds de commerce de l'Auberge dont la commune est propriétaire :

- Reprise de matériel aux anciens exploitants : la machine à café, le moulin à café, la trancheuse à jambon, des luminaires et agencements de la chambre d'hôte pour 1 530 € HT.
- Caisse enregistreuse : Il est décidé de retenir la proposition de GEST-MAG (Auxerre) pour 2 150 € HT comprenant la caisse, le tiroir, l'imprimante et une garantie pièces, main d'œuvre et déplacements pendant 4 ans.  
Ce matériel ne répondait plus aux normes fiscales en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Frigo bas cuisine : Il est décidé de retenir la proposition de HR SERVICES (AUTUN) pour 820 € HT + 180 € de déplacement et installation.
- Sommier : un sommier a été acheté pour 335,53 € HT à CONFORAMA

Le conseil décide d'inscrire ces dépenses au budget 2018.

- **QUESTIONS DIVERSES**

**Auberge** : Le maire informe le conseil municipal que l'ouverture de l'Auberge est prévue le mardi 27 mars prochain. Le conseil municipal s'en réjouit et souhaite à Cédric Lefèvre et Myrrina Gareau pleine réussite dans leur projet.

**Fait à Gâcogne, le 26 mars 2018**

**Christophe GAGNEPAIN**  
**Maire de Gâcogne**